

PRÉVENTION DES RISQUES

Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

Public

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Finalité de la formation

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.

Contenu

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - Rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage

Modalités d'évaluation

- Évaluation des connaissances du stagiaire
- Évaluation des savoir-faire du stagiaire réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail

Modalité de validation

- Attestation individuelle de fin de formation
- Attestation de compétences formation (sous réserve de satisfaire aux exigences des épreuves évaluatives)

Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

Prérequis

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)

Durée

- 1 jour (soit 7 heures) minimum.

Nombre de stagiaires

- De 3 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur.

Méthodes pédagogiques

- Logique de formation en lien avec l'activité professionnelle
- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situations pratiques

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques (30 à 50%) et pratiques (50 à 70%).

Matériels d'échafaudage pédagogiques

- Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés NF, composé d'au moins 3 travées de 3 niveaux, d'ancrages en façade et de deux montages spécifiques.